**Synthèse :**

*« L’environnement des affaires des provinces du Sud, bien que comportant plusieurs mesures incitatives, n’est pas suffisamment attractif pour les investisseurs privés nationaux et internationaux. L’investissement privé est faible (3-4 milliards de Dh). Il est majoritairement réalisé par des acteurs locaux (à 60-65%), les investisseurs nationaux représentent 30 à 35% et les investisseurs internationaux 10 à 15%. » Rapport sur le Nouveau Modèle du Développement des Provinces du Sud du Royaume CESE présenté à Sa Majesté le Roi p : 42 § 135.*

Les entrepreneurs, acteurs majeures de la nouvelle économie du marché et porteurs du nouveau modèle d’affaires, ont acquis une place prépondérante dans la structure économique locale et sont présentés comme les acteurs du développement. D’autant plus que les derniers rapports et diagnostics menés dans la région mettent l’accent sur le rôle de la création de l’entreprise dans l’émergence de l’économie locale, et avancent des reproches quant aux pratiques entrepreneuriales dans les provinces du sud du Royaume.

Aussi, si la contribution de ces acteurs au développement de l’économie n’est plus à démontrer, il sera important de focaliser l’analyse, en synthèse de cette étude de terrain, sur les éléments clés qui les singularisent aussi bien sur le plan de la nature et de la forme des entreprises créées, que dans les secteurs économiques où ils sont le plus enracinés, leur profil sociologique, leur comportement de créateurs d’emploi, leur perception de l’environnement, etc. Pour toutes ces questions, nous allons tenter d’apporter quelques éléments de réponse tout au long de cette synthèse.

Les premières conclusions affirment que la quasi-totalité des structures entrepreneuriales dans la région est formée de PME voir de TPE. Le profil de très petite entreprise (TPE) étant prédominant, la taille moyenne d’une PME est de 2,44 emplois globaux puisque cette moyenne était de 2.03 en 2002 selon le recensement économique ce qui démontre une légère amélioration de l’employabilité des unités économiques à Dakhla. Mais si l’on tienne compte des emplois permanents cette moyenne sera en dessus de 2 puisqu’une la moitié des emplois industriels sont saisoniers. Néanmoins, il est à signaler qu’une croissance annuelle du volume total de l’emploi de 4,45%a été constatée durant la dernière décennie.

Malgré une politique d’encouragement à l’investissement dans le secteur industriel, menée depuis plusieurs années par les pouvoirs publics, les PME sont créées principalement dans le secteur du commerce et services. Par grands groupes de secteurs d’activité, les PME se concentrent dans les secteurs du commerce (66%) et des services 22%. En termes de croissance, les trois grandes catégories d’entreprises qui ont connu la plus forte croissance est celle des BTP avec près de 19% comme évolution annuelle celle des services avec 4%, et celle du Commerce avec 2,7% comme croissance annuelle. Leur point commun est d’être toutes tirées par l’urbanisation galopante de Dakhla puisque le nombre des PME croit avec une moyenne annuelle de 3,1%. Tandis que l’accroissement de la population urbaine augmente avec une moyenne double 6,2%.

Bien que nous constations l’existence des formes juridiques des PME, deux formes semblent être prédominantes : l’entreprise individuelle constituée par des personnes physiques et la SARL (Société à responsabilité limitée) la première forme représente près de 95% du total des PME. La SA (Société Anonyme), forme juridique la plus évoluée, reste très peu représentée au sein de la population des PME qui demeure fondamentalement sous le statut d’entreprise familiale, peu ouverte au capital extérieur, et semble constituer un véritable obstacle à la croissance des PME et aux possibilités de partenariat avec les entreprises étrangères. Tandis que les fichiers administratifs de création d’entreprises dans la région Dakhla-Oued Eddahab avancent un chiffre de plus 3 500 entreprises personnes morales, dont 3 333 sont couverts par le champ de l’étude de la carte économique, exception faite de la pêche et l’agriculture, alors qu’on n’a pu recenser que moins de 200 entreprises personnes morales opérationnelles sur le terrain, ce qui pose plusieurs questions sur la domiciliation des entreprises dans la ville de Dakhla comme ce fut constaté dans le rapport du CESE *« L’exonération de fait de la TVA bénéficie à deux catégories d’entreprises : les entreprises domiciliées dans ces provinces qui commercialisent leurs produits dans les autres régions du Royaume et les entreprises de travaux publics opérant dans ces régions. Ce système engendre des effets pervers soit en freinant les investissements (qui ne sont pas considérés comme productifs et ne peuvent récupérer la TVA), soit en favorisant des investissements spéculatifs uniquement motivés par des considérations fiscales (domiciliation) sans impact réel sur l’économie locale. L’absence de TVA n’a pas eu, de surcroît, l’effet escompté sur la baisse des prix, ceux-ci restant comparables voire plus élevés que dans le reste du Royaume.* » *Rapport sur le Nouveau Modèle du Développement des Provinces du Sud du Royaume CESE présenté à Sa Majesté le Roi p : 42 § 138*

Concernant la répartition des PME, selon le critère territoire, les données montrent une forte concentration du tissu économique dans la partie Sud-Est de la péninsule Dakhla. En revanche, la répartition des PME du point de vue de la répartition de la population montre une inversion de la concentration constatée puisque des quartiers résidentiels connaissent une faible concentration de l’activité économique. S’il y a une distribution inégalitaire des PME, il n’y a pas, par contre, une très forte concentration de PME du point de vue de la distribution de la population. Ainsi, plusieurs quartiers sortent du lot du point de vue du taux d’entrepreneuriat. Les trois premiers quartiers qui se classent en tête sont ceux du centre ville, quartier industriel et Massira1, alors que les quartiers la ville de Wahda nouvellement créée, et qui abrite près de 35% de la population, quartier Essalam et Hay Hassani, près de 20% de la population, connaissent un faible taux d’entreprenariat ces quartiers fournissent principalement de la main d’œuvre pour les autres zones d’activités économiques.

Les données de la carte économique, menée à Dakhla, montrent que l’activité entrepreneuriale reste encore dominée par l’emploi masculin même si l’emploi féminin saisonnier a enregistré une progression significative ces dernières années. L’emploi féminin est permanent à 60% tandis qu’il à 82,3% permanent pour les hommes et en moyenne presque 78% des emplois sont permanents. L’analyse du rapport hommes-femmes, selon les secteurs de l’activité économique, montre que la majorité des emplois féminins industriels sont occasionnels et près de la moitié des emplois permanents ont été créés par les services alors qu’au commerce on ne trouve dans dix employés qu’une seule femme contre neuf hommes.

L’entrepreneuriat mobilise surtout l’emploi des catégories de personnes exclues du système éducatif c’est un phénomène qui a tendance à se massifier l’emploi est devenu donc l’apanage des personnes sans diplômes ou ayant échoué au système éducatif. Les personnes ayant un niveau d’éducation élevée ou diplômées supérieures sont difficilement insérées dans le tissu économique local.

Ces données de terrain semblent être confortées par plusieurs études menées sur le climat des affaires dans les régions sud surtout l’étude menée sur le nouveau modèle de développement des provinces de Sud du Royaume(CESE) « *Le tissu économique des provinces du Sud est estimé à 42 000 entreprises qui y sont domiciliées, dont 29 % sont des petites et moyennes entreprises (PME), soit 12 000 entreprises. Ces PME génèrent 70% du PIB et 55% des emplois dans tous les secteurs. Les 70% restant sont de très petites entreprises (TPE) qui opèrent majoritairement dans le secteur informel et génèrent 38% des emplois. Seules 1% des entreprises atteignent une grande taille*». La part des entreprises établies reste très réduite et les proportions de discontinuité très élevée. « *Plusieurs projets de création d’entreprises n’arrivent pas à voir le jour, en raison des difficultés d’accès au financement bancaire et à la multitude d’interlocuteurs auxquels doivent faire face les opérateurs économiques et les investisseurs* ».